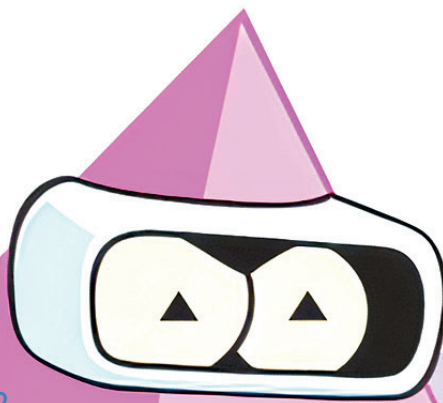


n°2
2022



* Bulletin Municipal d'Hermanville-Sur-Mer

CÉRÉMONIES

Un message de paix

—
page 10

SÉNIORS

Résultats d'enquête

—
page 12

CAEN LA MER

De l'action
et des chiffres

—
page 18

L'E.V.S.

Créer du lien

—
page 22



Sommaire


Édito	P. 3
Organigramme municipal	P. 4
Appel à projets COFONDER	P. 5
Éclairage public	P. 6
Éoliennes en mer	P. 7
La fibre	P. 8
Hommages aux vétérans	P. 10-11
Séniors et solidarités	P. 12-13
Enfance et Culture	P. 14-15
Médiathèque	P. 19
CAEN LA MER	P. 18-21
E.V.S.	P. 22-23
Actualités des Associations	P. 24-27
Informations diverses	P. 28
Les noms d'Hermanville-sur-Mer	P.29
Etat civil	P. 30
Dates à retenir !	P. 31
Une artiste à la brèche	P. 32



🏠 - 144, Grande rue
☎ - 02 31 36 18 00
➤ - accueil@hermanville-sur-mer.fr
🌐 - www.hermanvillesurmer.fr

Mairie d'HERMANVILLE-SUR-MER

Directeur de la publication : Pierre SCHMIT  Rédacteur en chef : Emmanuelle Jardin-Payet
Coordination et conception : Aline Vincent et Germain Péronne  Rédactrice associée : Christelle Cocquet
 Crédits photos : mairie  Impression : Imprimerie Caen Repro.

-  Ne pas jeter sur la voie publique -

ÉDITO

Mesdames, Messieurs, Chers Hermanvillais,

En ce début d'année, la pandémie a bien atteint l'équipe municipale avec pour conséquence la livraison très tardive de ce numéro du bulletin municipal, que nous vous prions de bien vouloir excuser.

La dernière vague ? Après plus de 2 ans de pandémie on aimerait reprendre l'expression de nos grands aînés à propos de la Première Guerre mondiale : « la Der des Der »... Hélas, comme l'on sait l'Histoire ne leur a pas donné raison. Aussi, il convient d'être prudent ; mais, optimistes, nous caressons l'espoir que 2022 voie enfin se confirmer l'affaiblissement de l'ennemi viral.

Depuis l'écriture de ces quelques lignes, la guerre - la vraie, celle que nous ne pouvions imaginer se produire sur notre continent - sème de nouveau la terreur et la mort aux frontières même de l'Union Européenne. Plus que jamais, la commémoration du Débarquement et de la libération de la Normandie en juin 1944 sera l'occasion d'envoyer avec force et unité un message de paix et d'affirmer notre solidarité avec ceux qui souffrent.

Comme vous le savez, l'envol du coût de l'énergie est l'une des conséquences visibles de la pandémie et des tensions internationales. Les collectivités subissent pleinement le phénomène. Pour notre commune le surcoût énergétique sera de l'ordre de 50 % ; ce que notre budget de fonctionnement - déjà très serré - ne pourrait supporter sans une augmentation significative des recettes fiscales. Afin de ne pas être y être contraint et de limiter au mieux cette charge supplémentaire, j'ai proposé au Conseil municipal, d'expérimenter l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit, comme de nombreuses communes voisines. Au-delà de l'impact budgétaire, cette décision fait partie de mesures visant à rendre progressivement notre commune plus sobre énergétiquement et apte à contribuer à la préservation de l'environnement.

Cette année verra l'engagement de plusieurs projets majeurs. En premier lieu sera poursuivi l'aménagement du parc municipal qui s'organise désormais autour de La Ferme, pôle central de notre vie sociale. Votre avis sera prochainement sollicité sur les équipements et aménagements projetés. Un « City stade », longtemps désiré par nos adolescents et imaginé avec eux, sera d'ici quelques semaines la première réalisation de ce programme.

L'aménagement de la Ferme achevé, il convient maintenant d'engager la restructuration de notre centre bourg, en utilisant la friche laissée par l'ancienne salle polyvalente. L'objectif visé par la commune est d'y renforcer les services aux habitants, de diversifier l'offre de logements pour répondre à la forte demande et d'organiser le croisement des différentes formes de mobilité en lien avec le développement des voies cyclables engagé par Caen la mer et le Département. Il comprendra un pôle de santé, initié par un collectif des professionnels de la commune, et un petit immeuble de commerces et de logements porté par un bailleur social. Les grandes lignes du projet feront l'objet d'une présentation dans le courant de l'année.



Avec l'appui d'un cabinet spécialisé, recruté depuis peu, seront définies les lignes directrices de la reconstruction du club de voile qui ne répond plus aux exigences requises pour l'exercice de son activité et l'accueil des pratiquants. Cette étude préalable, indispensable pour le chiffrage du projet et la recherche de financements, portera également sur la requalification du boulevard de la IIIème DIB et sur la liaison entre le littoral et le centre bourg via le chemin des Hautes Sentes, en vue de disposer d'un schéma directeur d'aménagement à moyen terme. Par ailleurs, sous réserve de l'obtention d'un soutien de l'Europe, la commune souhaite engager avec l'ensemble des parties prenantes - propriétaires, ASA, collectivités locales, administrations de l'État, associations... - une réflexion sur les usages du front de mer et de la plage afin de faire émerger une vision partagée par tous et envisager un plan de gestion concerté.

La Communauté urbaine poursuit la mutualisation des moyens humains, techniques et financiers pour la gestion de la voirie et des espaces verts au sein de différents secteurs opérationnels (secteur « Plaine-Mer », en

“ la commémoration du Débarquement et de la libération de la Normandie en juin 1944 sera l'occasion d'envoyer avec force et unité un message de paix. ”

ce qui nous concerne, avec Biéville-Beuville, Blainville-sur-Orne, Cambes-en-Plaine, Lion-sur-Mer, Mathieu, Périers-sur-le-Dan, Villons-les-Buissons). Cette mutualisation implique l'établissement d'un plan pluriannuel d'investissement collectif pour le traitement des voiries. Ce plan, pour la période 2022-2026, sera établi afin d'être opérationnel dès cet été. Nous reviendrons sur le sujet dans l'une de nos prochaines lettres d'informations.

Depuis plus de deux ans, le personnel communal et celui de la CU en charge de notre territoire se mobilisent fortement pour assurer, malgré les difficultés dues à la pandémie, un service public de qualité et maintenir notre cadre de vie. Aussi, en notre nom à tous, je leur adresse nos plus vifs remerciements.

2022 connaîtra deux échéances électorales majeures. Les événements dramatiques à la frontière même de l'Union Européenne devraient nous inciter alors à manifester la force de la démocratie et l'importance de la cohésion nationale. Pour notre avenir commun, je formule le vœu que chacun prenne le temps de la réflexion, en ignorant les « petites phrases » qui polluent le débat politique, les postures de tel ou tel tribun qui ne servent aucunement un projet pour notre pays ainsi que les contre-vérités diffusées par les réseaux sociaux.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes bien cordiales salutations.

Pierre SCHMIT
Maire d'Hermanville-sur-Mer

REMERCIEMENTS AU PERSONNEL MUNICIPAL & INTERCOMMUNAL

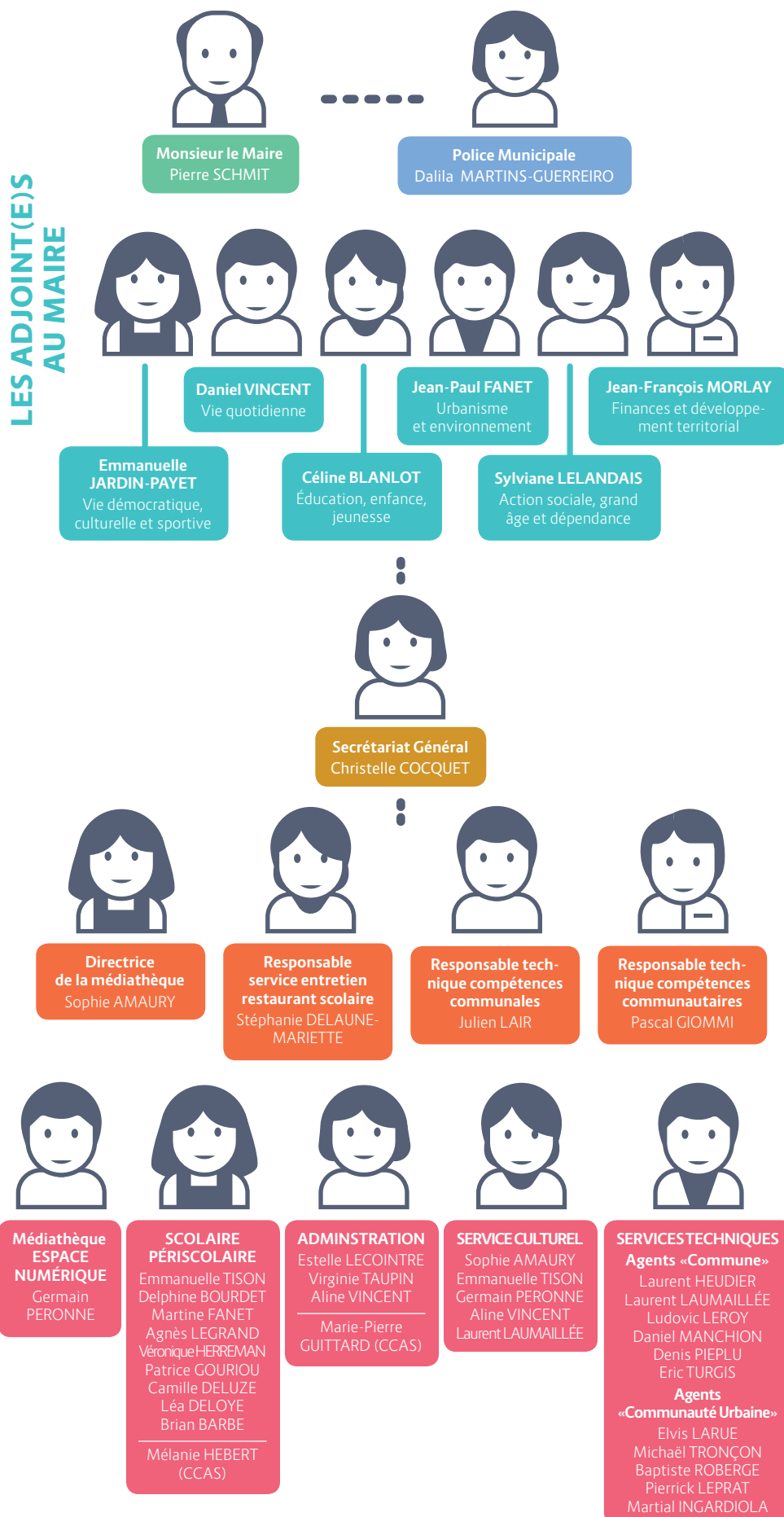
Depuis bientôt 2 ans que dure la pandémie de COVID, vos élus municipaux ont tenté de tout mettre en œuvre afin d'assurer la continuité des services, l'accueil sécurisé des élèves, le suivi des personnes fragiles et la poursuite des travaux et interventions nécessaires à notre vie collective.

L'ensemble de ces actions n'aurait pu et ne peut se faire sans le concours de nos agents communaux qui ont fait preuve d'une grande disponibilité et de beaucoup de dévouement, acceptant des changements de postes, d'horaires et s'adaptant sans cesse aux nouvelles règles, changements de protocoles...

Cette année encore, le Noël du personnel ne s'est pas tenu et nous n'avons pas non plus dit au revoir, de vive voix et collectivement, à ceux qui nous avaient quitté pour une retraite méritée, Claude Le Goupil et Véronique François.

Nous souhaitons, en votre nom, remercier l'ensemble des agents pour leur travail et pour leur attachement au bon fonctionnement de notre collectivité.

ORGANIGRAMME DES AGENTS au service de la commune d'Hermanville-sur-Mer



CAMPAGNE D'APPEL A PROJET COFONDER

Habitante, habitant d'Hermanville-sur-Mer, vous êtes porteur d'un projet ou d'une idée d'intérêt collectif dans les domaines du vivre ensemble, de la vie culturelle ou sportive, du cadre de vie de quartier ou du développement durable

Vous avez jusqu'au 31 mars 2022 pour déposer votre proposition sur COFONDER (<https://cofonder.fr/>) ou vous faire accompagner par l'EVS ou l'EPN.

Le comité de sélection Cofonder présenté ci-dessous se réunira en avril afin de choisir les projets qui seront soumis à vos votes en mai et bénéficieront d'un financement du budget participatif COFONDER

Vous n'avez pas accès à internet : Germain à l'Espace Public Numérique, peut vous accompagner pour la création de votre compte et le dépôt de vos projets.

Alors, n'attendez pas, et découvrez COFONDER Hermanville-sur-Mer, budget participatif pour les projets des habitants.

Exemple de projets déjà financés avec COFONDER :



Important : ne sont pas éligibles au budget participatif Cofonder les projets de voiries, de gros équipements et d'aménagements.

INSTALLATION DU COMITÉ DE SÉLECTION COFONDER

Le 13 janvier 2022 s'est tenue la réunion d'installation du comité de sélection COFONDER chargé d'animer le dispositif COFONDER, de sélectionner les idées proposées et d'assurer le suivi et la réalisation des projets.

Il se compose de 3 collèges : « associations », « citoyens » et « élus ». Pour les deux prochaines années, les membres du comité de sélection sont :

COLLÈGE ASSOCIATIONS

Fil de la Côte de Nacre -
Béatrice BALADI
APE - Mathilde LEFÈVRE
MJCI - Maurine DELAUNAY /
Géraldine HUET
Rêves de voyages
Chantal SY

COLLÈGE CITOYENS

Carla LAUNAY
Hélène LEPESANT
Olivia GUEGAN
Annick DELFARRIEL

COLLÈGE ELUS

Aziz BALADI
Carla DELÉPÉE
Emmanuelle JARDIN-PAYET
Sébastien PATINET

Résolus à faire vivre COFONDER, les membres du comité de sélection souhaitent que cette nouvelle campagne d'appel à projets permette de relancer la dynamique et la réalisation des projets proposés par les habitants.

LE BUDGET PARTICIPATIF COFONDER

1. En 2022, une enveloppe de 5000 euros est prévue dans le budget communal pour la réalisation des projets des habitants, cette somme constitue le budget participatif

2. Les habitants déposent des idées sur COFONDER (ex : installer des bancs, une boîte à livres, repeindre les transformateurs, créer une aire de pique-nique)

3. Le comité de sélection examine l'éligibilité des idées, les transforme en projets et étudie leur faisabilité

4. Les habitants sont invités à attribuer le budget participatif au(x) projet(s) de leur choix

5. Les projets choisis sont financés et réalisés. Le suivi est assuré par le comité de sélection.

CALENDRIER DE L'APPEL À PROJETS COFONDER 2022

JUSQU'AU 31 MARS : dépôt des idées/projets sur cofonder.fr

7 AVRIL : comité de sélection et ouverture des votes des habitants sur les projets sélectionnés

5 MAI : sélection finale des projets qui bénéficieront du budget participatif par le comité de sélection



AMÉNAGEMENT DU PARC : DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS

Dans ce bulletin, nous vous proposons un questionnaire court sur les futures étapes d'aménagement du parc.

Vous pouvez y répondre et le déposer à la Mairie ou dans la boîte aux lettres.



Merci d'avance de votre participation à cette consultation pour l'aménagement de cet espace central de notre commune.



ECLAIRAGE PUBLIC. FAISONS LA LUMIÈRE... SUR SON ÉVOLUTION

Comme dans de nombreuses communes sur le plan national, le conseil municipal vient d'autoriser monsieur le maire à réduire le temps de fonctionnement de l'éclairage public. Cette délibération vise à répondre à des objectifs d'économie financière et de préservation de la biodiversité.

D'après l'ADEME, l'éclairage public représente en moyenne 37 % des dépenses d'électricité des communes (41 % en 2021 à Hermanville). Le contexte énergétique depuis le milieu de l'année dernière dû essen-

“ D'après l'ADEME, l'éclairage public représente en moyenne 37 % des dépenses d'électricité des communes ”

arbitrages doivent être effectués.

tiellement à la reprise économique que nous observons et à des tensions géopolitiques, a conduit à des hausses historiques des prix des énergies. Des sommets vertigineux, inconnus jusqu'à présent, ont été atteints !

Ainsi, au cours de l'année 2021, 1 MWh d'électricité (c'est-à-dire 1 000 kWh) valait sur le marché aux environs de 50 € en janvier, dépassait le seuil de 100 € en septembre (du jamais vu en France !) et atteignait près de 300 € en décembre : Joyeux Noël ! Le prix de l'électricité est déterminé, 80 % du temps en Europe, par le prix du gaz naturel qui s'est littéralement envolé en quelques mois. Emetteur de gaz à effet de serre, ce dernier est, de plus, soumis à la taxe carbone qui est passée de 30 à 90 €/tonne sur la même période. Tous les consommateurs sont concernés.

Comme pour une famille, le budget d'énergie de la commune est le produit du prix unitaire de l'énergie par la quantité consommée. Le prix étant donné, il nous faut impérativement moins consommer d'énergie tant dans nos bâtiments qu'en éclairage public. En ce qui concerne les bâtiments de la commune, nous engageons un diagnostic qui orientera à l'avenir leur optimisation et leur conduite. Pour l'éclairage public, une première année d'extinction permettra d'engager une réflexion sur la gestion de celui-ci.

L'impact de l'éclairage nocturne sur la biodiversité, quant à lui, fait l'objet d'études de plus en plus documentées. Il est constaté que celui-ci perturbe de nombreuses espèces. Différentes publications et recommandations demandent de préserver ou restaurer leurs rythmes biologiques, leurs comportements et leurs habitats. Ces éléments assez récents doivent aussi être pris en considération.





RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE DES ÉOLIENNES EN MER DU CALVADOS AU POSTE ÉLECTRIQUE DE RANVILLE

Mais quel est donc cet important chantier que l'on observe dans notre commune depuis l'été dernier ?

Il s'agit de la réalisation d'une double liaison électrique sous-marine depuis le parc éolien en mer du Calvados jusqu'à l'atterrage⁽¹⁾ situé à Bernières-sur-Mer. A celle-ci se joint la construction d'une liaison souterraine (à 225 000 volts). Ce raccordement, d'une longueur de 24 km, rejoint le poste électrique de Ranville. Le poste RTE de Ranville accueillera près de 450 MW⁽²⁾ dès 2024 soit l'équivalent de la consommation électrique de 630 000 habitants.

Le tracé des ouvrages électriques a été défini en concertation avec les communes et les acteurs du territoire, dans une logique de moindre impact. Ainsi, 70 % de la liaison terrestre est situé en chemin agricole ou les accotements des routes. Les travaux de génie-civil, en cours, consistent à creuser des tranchées pour y insérer des fourreaux⁽³⁾ dans lesquels les câbles électriques seront prochainement installés.

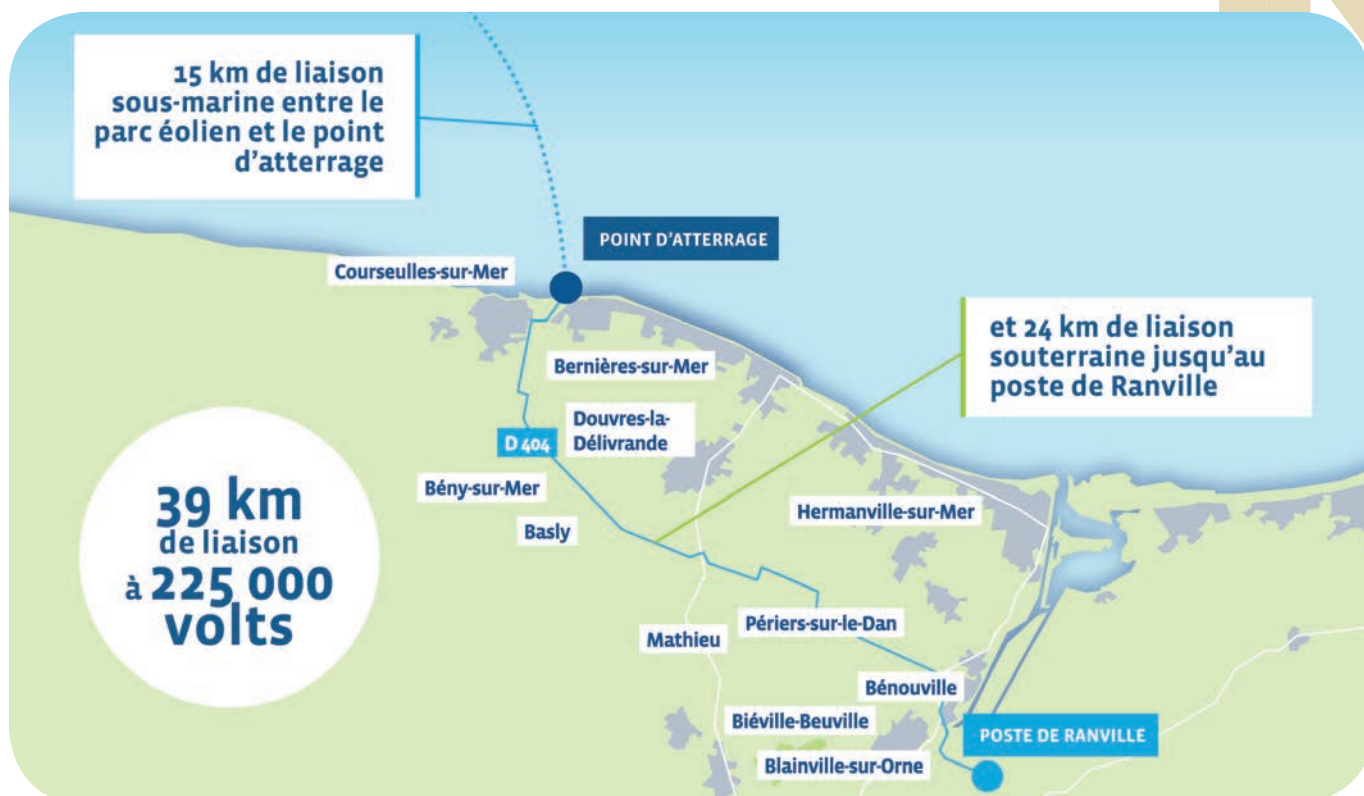
Les premières opérations de déroulage des câbles ont été réalisées avec succès par RTE⁽⁴⁾ et les entreprises en charge du chantier.

Les câbles prennent place, grâce à une dérouleuse et un treuil, à l'intérieur des fourreaux. Le chantier traverse des zones complexes comme le franchissement de l'Orne et du canal de l'Orne ou bien des voies de circulation (D515, D7). Le recours à la technique de forages dirigés par des entreprises spécialisées permet de franchir des points particuliers sans tranchées ouvertes.

A la fin du chantier, le raccordement électrique, enfoui tout le long de son parcours, préservera notre paysage et n'impactera pas l'activité agricole.

J.F. MORLAY

- (1) Point de rencontre entre les câbles sous-marins et terrestres
- (2) Dans le cadre de sa politique énergétique, la France a défini une ambition pour les années à venir de recourir à l'éolien en mer. Le parc éolien du Calvados est un consortium conduit par EDF Renouvelables. Il est constitué de 64 éoliennes situées à 10 km de la côte pour un coût de 1,8 Md€ qui entreront en service à partir de 2024. Une infographie est visible en mairie d'Hermanville-sur-Mer (s'adresser à l'accueil).
- (3) Tubes en pvc qui servent de guide et de protection aux câbles électriques
- (4) RTE, Réseau Transport Electricité, est responsable du raccordement du parc, depuis la liaison électrique sous-marine (travaux en 2022) jusqu'au au réseau électrique normand. Le chantier représente 25 M€ de retombées économiques pour les entreprises normandes.



LA FIBRE À HERMANVILLE-SUR-MER : TROIS QUESTIONS À LAURENT TENIERE

Le déploiement de la fibre optique FTTH par Orange pour la commune de Hermanville-sur-Mer (14)



Où en est le déploiement de la Fibre à Hermanville-sur-Mer et quand la commune sera-t-elle totalement couverte ?

Orange finance et déploie, sur ses fonds propres, le déploiement du réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné, aussi appelé FTTH pour Fiber To The Home, sur 29 communes de Caen la mer, et donc sur la commune de Hermanville-sur-Mer. Ce nouveau réseau propose les débits les plus rapides en émission comme en réception des données car c'est un réseau 100% fibre optique de bout en bout.

Sur la commune, ce sont aujourd'hui 1329 logements ou bâtiments professionnels qui sont d'ores et déjà éligibles à la fibre optique. Leurs propriétaires ou locataires peuvent contacter un Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) proposant une offre fibre sur la commune, afin de procéder au raccordement final.

L'ambition d'Orange demeure de rendre raccordables 100% des prises, hors refus des tiers, à fin 2022. Malgré le contexte sanitaire de ces 2 dernières années, nous mettons tout en œuvre pour atteindre cette cible.

Quelles sont les difficultés rencontrées pour ce déploiement ?

Pour déployer son réseau en fibre optique, Orange utilise l'ensemble des infrastructures existantes, souterraines et aériennes, dès que cela est possible.

Lorsque le génie civil souterrain est cassé, nous procédons à sa réparation. En 2020 par exemple, nous avons mené des opérations de ce type dans la rue du Tour de Ville ou la grande rue.

Pour le déploiement aérien, nous réalisons systématiquement une étude de charge, permettant de garantir le respect des normes et la sécurité de

l'appui accueillant le nouveau câble.

Malheureusement, dans certains cas, le poteau concerné ne permet le passage de la fibre.

Nous remplaçons bien entendu les appuis nous appartenant, souvent par un nouveau modèle de type composite plus respectueux de l'environnement.

Nous partageons aussi des appuis avec Enedis. Dès que nous le pouvons, nous utilisons ces infrastructures. Malheureusement, il arrive que certains appuis, suite aux études de charge, ne permettent pas l'accueil d'un nouveau câble. Nous devons déployer alors un nouveau poteau à proximité (1 à 3 mètres en fonction des particularités rencontrées).

Sans ces nouveaux appuis, le déploiement de la fibre n'est plus possible.

Comment sait-on si on est déjà éligible ? A qui doivent s'adresser les personnes confrontées à des problèmes de raccordement ?

La mairie ne dispose pas de ces informations et les équipes (élus et services) ne pourront répondre à chacune des situations individuelles.

Orange met à disposition de chacun un outil sur internet pour savoir si son logement ou entreprise est éligible à la fibre optique FTTH, à l'adresse suivante : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

Par ailleurs, les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) proposent des outils sur leur site pour tester l'éligibilité de son logement, ou son local professionnel, au rythme du déploiement du réseau.

Je ne suis pas éligible et je souhaite être informé lorsque cela sera le cas... Là encore certains fournisseurs d'accès proposent une prise d'intérêt fibre, via la saisie d'un formulaire en ligne. Cela vous permet d'être prévenu par mail et/ou SMS des avancées du déploiement vous concernant, et surtout lorsque votre logement ou local devient raccordable.

Laurent Tenière,
Directeur Relations Collectivités Locales
Orange pour le Calvados



INCIVILITÉS ET DÉGRADATIONS



De nombreuses dégradations ont été constatées aux alentours de la Ferme ces dernières semaines :

- Jets de pierres sur la toiture d'un bâtiment de la ferme
- Vandalisme dans les toilettes

- Lacération d'une bâche de barnum
- Détérioration de la sonde qui alimente la pompe à chaleur du bâtiment principal.

Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie de Ouistreham.



BILAN DES TRAVAUX

Réalisés en régie par nos personnels communaux.



- Salle des adjoints
- Toilettes écoles
- Borne touristique
- ...





CÉRÉMONIES ET HOMMAGES AUX VÉTÉRANS

Nous préparons dès maintenant les prochaines cérémonies du 78^{ième} anniversaire du Débarquement Allié du 6 juin 1944 en Normandie.



Dans ce cadre, le Colonel Marek KURKOWICZ, Attaché de Défense près de l'Ambassade de Pologne à Paris (à droite) et M. Florian de ZALUSKI, Vice-président national de l'Association des Anciens Combattants Polonais en France (à gauche) nous ont fait l'honneur de leur visite le 18 décembre dernier.

“
Mon message aux futures générations est : Pas d'autres guerres ! J'ai perdu beaucoup trop d'amis qui reposent dans les cimetières de Normandie.”

Ils ont remis officiellement à Monsieur le maire et M. Thierry BERTIN, Président de l'Association du Souvenir de la Marine Polonaise de 1944, la plaque portant le nom des 37 marins polonais de l'ORP DRAGON péris en juillet 1944. Elle sera dévoilée le 6 juin prochain Place du Courbet(1).

(1) Cette plaque remplacera la plaque provisoire mise en place sur le monument inauguré en 2019 qui rend hommage à la marine polonaise. Elle est présentée et visible en mairie.

Ces derniers mois, nous avons adressé un message d'amitié et de reconnaissance, au nom de tous les habitants d'Hermanville-sur-mer, à Ken MELLOR, vétéran britannique et Trygve HANSEN, vétéran norvégien à l'occasion de leur centième anniversaire.



Ken MELLOR, né le 26 mai 1921, a débarqué le 6 juin 1944 sur la plage d'Hermanville sur mer. Il nous a confié : « Nous avons débarqué vers 9 h du matin et nous avons passé notre première nuit à Hermanville. Nous pouvions voir autour de nous les explosions des bombes et obus mais nous ne savions pas ce qui nous attendait.

J'étais chauffeur de réserve d'ambulance militaire de la 9th Field Ambulance dans la 3ieme Division d'Infanterie Britannique (DIB). Nous avons établi un poste de premiers soins, dans les bosquets ou les maisons vides que nous pouvions trouver à proximité. Il n'y avait pas beaucoup de joie car il y avait des gens qui se faisaient tuer. Nous devions amputer des camarades de leurs membres... J'y pense encore, et plus spécialement à Hermanville-sur-Mer où j'ai pu revenir bien souvent. Mon message aux futures générations est : Pas d'autres guerres ! J'ai perdu beaucoup trop d'amis qui reposent dans les cimetières de Normandie. Après Hermanville-sur-Mer j'étais à Plumetôt, puis Mathieu où nous avons installé notre Quartier Général, puis Caen. Je suis aussi allé en Allemagne, Palestine et Egypte. Je tiens à remercier les habitants d'Hermanville pour tout ce qu'ils ont fait pour moi et leur accueil toujours chaleureux pendant toutes ces années. Mais surtout rappelez-moi à votre bon souvenir et merci à la population d'Hermanville-sur-Mer pour vos souhaits de bon anniversaire ».

Trygve HANSEN est né le 3 janvier 1922 à Sandar située à environ 1 heure au sud d'Oslo, connue à l'époque comme la capitale norvégienne de la chasse aux baleines. Trygve jouait avec passion au football et en 1938, avec son équipe, il a gagné le tournoi provincial. Trygve a quitté son emploi au chantier naval et a embarqué avec son ami, neveu d'un grand armateur, pour une campagne de pêche à la baleine, mieux payée. Parti en septembre 1939, il ne devait rentrer en Norvège que six ans plus tard ! Trygve se souvient avoir vu le **Hood**, croiseur britannique, fleuron de la Royal Navy avec tout l'équipage aligné sur le pont juste avant qu'il ne soit coulé par le **Bismarck** faisant 1 416 victimes, le 24 mai 1941.



Trygve a ensuite navigué jusqu'en 1943, comme soutien aux convois de la marine marchande se rendant à Mourmansk dans de très dangereuses missions. Le 13 avril 1943, son navire l'**Eskdale** est coulé. Trygve a nagé dans l'eau glacée et a été frôlé par une torpille dont l'explosion devait le rendre définitivement sourd. 25 marins périrent sur les 180 hommes d'équipage. Pendant sa convalescence, il fit la connaissance de Murial qui deviendra son épouse après-guerre. A la veille de Noël 1943, il embarque sur le **Stord G26** pour une redoutable mission, le puissant croiseur allemand **Scharnhorst** ayant été repéré dans un fjord de Norvège s'apprêtant à attaquer un convoi allié en route pour Mourmansk. La Royal Navy parviendra à le couler le 26 décembre 1943 aux environs du cap Nord (36 hommes repêchés sur 1 968 hommes d'équipage). Le navire de Trygve a été honoré pour avoir attaqué et endommagé le **Scharnhorst**. Quelques mois après, au matin du 6 juin 1944, Trygve était encore à bord du **Stord G26** naviguant derrière son jumeau, le **Svenner**, lorsque celui-ci fut touché par les torpilles allemandes au large d'Hermanville. 33 marins norvégiens périrent. A la fin du mois de juin, son navire sautait, à son tour, sur une mine marine. Trygve a conservé la lettre qu'il a reçue du Général Eisenhower, la veille de l'embarquement et la conserve affichée dans sa maison au Connecticut où il réside. Le roi de Norvège et le Maire d'Hermanville lui ont souhaité un joyeux anniversaire. « Trygve était très honoré qu'on se souvienne de lui de manière si spéciale. Merci à tous mille fois pour votre gentillesse et votre générosité à l'occasion de son anniversaire », nous a écrit David Christopher Wold qui l'accompagne lors de ses voyages en Normandie.



Quant à lui, **Monrad August Mosberg** (103 ans), marin survivant du naufrage du **Svenner**, a reçu des mains de M. Pierre-Mathieu Duhamel, Ambassadeur de France en Norvège (au centre), la Légion d'Honneur le 12 mai 2021 à Tvedestrand (sud de la Norvège) à la résidence Strannasenterer où il réside. Le capitaine Xavier Michel et l'adjudant-chef Laetitia Calabro représentaient la mission de défense de l'Ambassade de France.

Dans son discours, l'Ambassadeur a insisté sur l'importance de l'engagement de ces vétérans pour les générations futures : « Nous faisons partie des nombreuses personnes qui bénéficient aujourd'hui des efforts consentis pendant la guerre. Grâce à vous et à vos camarades, nous avons eu la chance de ne connaître que la paix et la liberté depuis plusieurs décennies. Cher Monrad, vous méritez sans aucun doute notre plus grand respect et notre reconnaissance éternelle. En remerciement de votre engagement pour la libération de la France et de votre aide inestimable, je vous remets, au nom du Président de la République française Emmanuel Macron, les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur ». « Merci beaucoup pour cette récompense, que je conserverai aussi longtemps que je pourrai. Quelle expérience, au crépuscule de ma vie », a déclaré M. Mosberg avec malice, visiblement ému.

Suite à une erreur administrative, Monrad Mosberg fut déclaré mort et son certificat de décès envoyé à sa famille. Le document est désormais encadré dans le salon de son fils Ola, à Tvedestrand. Monrad Mosberg a assisté à toutes les commémorations du débarquement en Normandie, à l'exception d'une année.



SÉNIORS & SOLIDARITÉS

Les résultats de l'enquête

Tout d'abord, merci aux 59 personnes qui ont répondu à ce questionnaire. 59 personnes, ce qui semble être un faible pourcentage au regard de la population concernée. De ce fait, nous nous devons d'être prudents sur les conclusions... Néanmoins, certaines observations sont intéressantes et méritent de s'y attarder.

D'abord, qui a répondu ?

Hommes 39 %

Femmes 61%

La personne la plus jeune a 62 ans et la plus âgée 91 ans

Quelles tranches d'âge ?

De 62 à 65 ans 1,7 %

De 65 à 70 ans 34,5 %

De 70 à 75 ans 25,9 %

De 75 à 80 ans 15,5 %

Plus de 80 ans 22,4 %

A noter le pourcentage non négligeable des répondants de plus de 80 ans.

Chaque tranche d'âge est bien représentée notamment à partir de 65 ans.

Les séniors et l'habitat :

96,6 % vivent dans une maison et sont propriétaires à 86,4 %, résultat peu surprenant au vu de la population d'Hermanville sur mer.

Ils vivent en couple à 69,5% et considèrent leur logement adapté à leurs besoins (92,7%)

Attention : ceci est à relativiser compte tenu du nombre de réponses et à terme, il nous faudra tenir compte du vieillissement de la population.

Les séniors et les déplacements :

Ils sont autonomes à 96,6% et se déplacent en voiture avec une fréquence d'une fois par jour ou une à deux fois par semaine.

A remarquer que six personnes déclarent (soit 10 %) avoir des difficultés à se déplacer.

Ce qui doit nous interroger sur la mise en œuvre de facilités de mobilité géographique (ex : Hand-duo...)

S'ils ne sortent pas de leur domicile, soit ils n'ont pas envie (libres à eux) mais aussi pour des contraintes de garde : petits enfants, adultes, animal voir les aidants familiaux.

Les séniors et les associations :

60% participent à une ou des associations et 26 % dans le cadre d'un club sportif d'où l'importance du tissu associatif de Hermanville sur mer.

A noter que 20% seraient prêts à donner de leur temps dans une association d'où l'importance de faire connaître le réseau existant ou favoriser l'émergence de nouvelles associations répondant à leurs besoins/souhaits/attentes..

64 % préfèrent avoir des activités à l'extérieur de leur domicile pour :

- Activités manuelles
- Sorties et ballades en groupe
- Ateliers mémoire (à développer en lien avec le CCAS)

Il nous paraît judicieux de « provoquer » (proposer) une rencontre des séniors afin qu'ils puissent exprimer leurs souhaits, préciser leurs envies, favoriser leurs expressions et pourquoi pas, si certaines personnes ont des savoir-faire à partager deviennent des « animateurs bénévoles »

Cette synergie viserait à renforcer les liens sociaux et contribuer à rompre l'isolement et/ou ne pas le laisse s'installer.

Leur souhait est de participer à des activités en **début d'après-midi**.

A prendre en compte dans les propositions culturelles actuelles et futures.

Les séniors et le numérique :

84,7 % possèdent un ordinateur ou une tablette et s'en servent régulièrement chaque jour (87,5%)

Cet indispensable outil numérique d'aujourd'hui leur permet d'être reliés à leurs proches, l'environnement et enrichir leurs curiosités intellectuelles.

Pour 65,4%, ils savent qu'ils peuvent avoir un appui au sein de la médiathèque et 25 personnes expriment le souhait de bénéficier de ce soutien notamment pour des démarches administratives, des échanges (skype, mails...) et s'intéressent pour le plus grand nombre à la généalogie (Idée de conférence ?)

- 42,5% aimeraient assister à des conférences
- 22 % à des clubs de lecture

Du lien est à développer avec la médiathèque. Sophie est déjà avisée de cette demande.



Les seniors et l'environnement proche :

Ils échangent régulièrement avec leurs proches soit physiquement, soit par téléphone avec une fréquence de une à trois fois par semaine

Attention : 20% des personnes se sentent isolées et 4,9% totalement isolées...

D'où la question : Comment créer du lien et de l'activité pour casser le risque du développement de l'isolement qui peut engendrer souffrance et pathologies ?

Et comment apporter un soutien physique et moral aux personnes les plus isolées ? sachant que 4 personnes aimeraient des visites à leur domicile.

85% ne désirent pas être contactés par le CCAS et 4 personnes ont clairement exprimé le besoin d'être soutenus. Leurs coordonnées ont été transmises rapidement pour répondre à leurs demandes

Les seniors et les aides :

- 100% ont une complémentaire santé (à quel montant ?). Nous réfléchissons actuellement à la possibilité de proposer une mutuelle municipale
- 91,1% ont l'APA
- 53,7% connaissent Hermanville entraide
- 50,9% bénéficient du colis de Noël et sont satisfaits à 92,9%
- 61% participent au repas des aînés

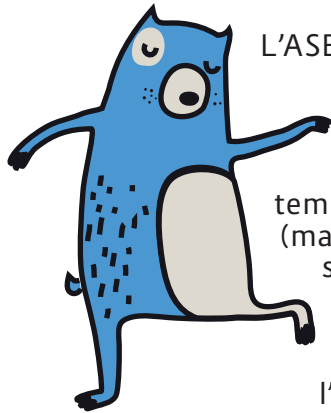
Les seniors et Hermanville-sur-Mer :

73% habitent à Hermanville sur mer depuis plus de dix ans, c'est dire l'attachement à notre village que nous devons rendre le plus attractif possible.

Projets en cours : aménagement du Centre bourg, aménagement du parc et autres projets à venir...

Retour sur les activités seniors

Danse en ligne



L'ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur le Territoire) Normandie, en partenariat avec le CCAS de la commune d'Hermanville-sur-mer, organise depuis le mardi 28 septembre une initiation à la danse en ligne (madison, country, etc.). Une quinzaine de senior s'est inscrite à ces ateliers (gratuits) qui ont lieu tous les mardis de 15h à 16h et sont orchestrés par Christophe CARREL professeur à l'école de danse « À la Belle Époque » à Colombelles.



Spectacle " Qu'est-ce qu'on attend pour être vieux ? "

Jeudi 14 décembre une soixantaine de personnes (essentiellement des seniors) a assisté à la représentation de la compagnie Vol de nuit intitulée « Qu'est-ce qu'on attend pour être vieux ? ». Un spectacle interactif organisé par le Clic du Calvados sur le bien vieillir, sur un mode théâtral et musical avec un ton volontairement enjoué.



Le repas des aînés initialement prévu le samedi 16 janvier et annulé en raison de la crise sanitaire est reporté au :

vendredi 1^{er} avril 2022

ENFANCE ET CULTURE

LA CANTINE À 1€, C'EST ADOPTÉ À HERMANVILLE !



Depuis le 1er avril 2019, l'Etat soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 euro. Une aide financière est accordée aux communes et intercommunalités rurales fragiles qui instaurent une grille tarifaire comportant au moins 3 tranches, dont la plus basse est au tarif maximal d'un euro, pour les cantines des écoles élémentaires, et des écoles maternelles depuis le 1er janvier 2020.

Depuis le 01 janvier 2021, le montant de l'aide de l'Etat est porté de 2 € à 3€ par repas servi et facturé à 1€ ou moins aux familles.

L'aide est versée à deux conditions :

- La grille tarifaire de restauration scolaire doit prévoir au moins trois tranches, calculées selon les revenus des familles (quotient familial)
- La tranche la plus basse de cette tarification ne doit pas dépasser un euro par repas.

CULTURE ET ANIMATIONS

Malgré la crise sanitaire, la saison culturelle a pu être lancée à Hermanville sur Mer en octobre en présence de nos structures partenaires, Théâtre de Caen, Comédie de Caen, le Sablier,

Théâtre du Champs Exquis et l'Espace de Vie sociale qui a repris l'organisation et la gestion de notre dispositif « On vous emmène au Spectacle ».

Cette soirée s'est poursuivie avec la présentation d'un spectacle captivant créé en résidence à Hermanville par la Compagnie du Ballon Vert- Portrait de Hannah Arendt.

Le projet Bagages sonores poursuit son cours fortement perturbé par les confinements successifs et le spectacle RR-RON PICHE a pu être présenté en janvier.

Notre Collaboration avec le théâtre du Champ Exquis a donné lieu au Spectacle « It's play Time-Sherlock Holmes suivi d'un stage sur la création d'un film d'animation pendant les vacances de la Toussaint.

La projection du film crée par les enfants s'est tenue à la Ferme avec les parents.

Le partenariat se poursuit avec ENFANTISSONS en février, Festival organisé à Hermanville sur Mer et Colleville Montgomery.

Un large choix d'activités, de spectacles et d'animations sont proposées pour cette année et nous espérons que vous serez nombreux à y participer.

FESTIVAL ALIMENTAIRE

En 2021, la commune d'Hermanville sur Mer a intégré le Festival International « Alimenterre- notre avenir se joue dans notre assiette » destiné à sensibiliser



les citoyens sur l'interdépendance et la similitude des enjeux agricoles et alimentaires dans le monde, et leur capacité à agir pour une alimentation durable et solidaire et contribuer au droit à l'alimentation ici et ailleurs.

Cette première édition hermanvillaise initiée par Salah Gerbi, conseiller municipal, a donné lieu à une soirée projection-débat sur le film « Sur le champs ». Soirée passionnante avec des intervenants de qualité et des échanges avec nos agriculteurs et les habitants.

Pour l'édition 2022, nous souhaitons élargir la sensibilisation et diversifier les modes de diffusions.

Les habitants intéressés par le projet sont les bienvenus pour nous aider à étoffer ce festival à Hermanville

FESTIVAL ENFANTISSONS



Le réseau jeune public Enfantissons a présenté le projet « Enfantissons c'est essentiel » avec le théâtre du Champ exquis, du 2 au 7 février, dans toute la Normandie. Cette opération a mis en lumière les spectacles jeunes publics et familiaux normands. Le spectacle « La puce, le chameau et les autres » a rencontré un franc succès le samedi 5 février à la Ferme.



RARRON PICHE

Chanter ou dormir ? Un dilemme, lorsqu'une voix étrangère, un son nouveau vous bercent et vous transportent dans une bulle d'exotisme !!

Ce dimanche 9 janvier la Cie des Airs Sauvage nous a fait voyager à la Ferme !

Après le spectacle, un temps d'échange a pu se

faire avec les artistes. Les enfants ont eu l'occasion de découvrir différents instruments et pour certains même de les toucher. Ce spectacle était aussi une illustration de la démarche du projet Bagages Sonores, projet qui a pour vocation de créer du lien, de rencontrer les artistes et d'avoir des temps partagés à travers la mise en place de différents ateliers comme par exemple une chorale. L'intention de ce projet est de créer un paysage collectif en collectant les bagages culturels de chacun (mots, objets, photographies sur le territoire d'Hermanville-sur-Mer).



SPECTACLE « PATTES EN L'AIR » DE FEYDEAU

Maître incontesté du théâtre de boulevard, Feydeau fut le précurseur du seul-en-scène. Voici un voyage dans le monde vertigineux, au comique irrésistible, c'est la bêtise crasse et touchante de l'être humain qu'il nous dépeint en cinq portraits. Mise en scène Isabelle Alfred avec Sébastien Gentil.

Vendredi 25 mars à 20h30

A la Ferme - Dès de 10 ans

Tarif 5 €

Mail serviceculturel@hermanville-sur-mer.fr

02 31 36 18 00

LE MARCHÉ DE NOËL

C'était la première édition du marché de Noël à la Ferme. Edition réussie malgré le contexte sanitaire.



MÉDIATHÈQUE



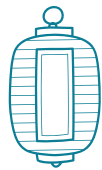
La médiathèque achète régulièrement des livres et organise des animations avec d'autres structures culturelles du territoire :

Continuité des projets avec les bibliothèques de Colleville-Montgomery et de Ouistreham-Riva Bella



Polars de Nacre 2022 (5e édition)

En janvier, soirée de lancement à la bibliothèque de Ouistreham pour sélectionner les 5 nouveaux romans policiers
En mars à la médiathèque de Colleville-Montgomery : rencontre-dédicace avec le lauréat du Prix des lecteurs 2021, Jean-Luc Bizien « Et puis mourir » (Fayard)
En septembre à la médiathèque de Hermanville-sur-Mer : vote de votre roman policier préféré.



Le Festival de culture japonaise. Un temps fort en Avril/Mai/Juin avec d'autres partenaires culturels (MJCI/EVS, Ecole de musique, associations, artistes...). Un programme varié : expositions, ateliers d'arts plastiques et de calligraphie, contes, films d'animation, concert...

Poursuite des partenariats avec des structures culturelles du territoire



Théâtre du Champ Exquis (Blainville-sur-Orne)

Accueil de spectacles pour les élèves d'Hermanville-sur-Mer et les familles

Festival « Rencontres d'été - Théâtre et lecture » par la Cie le Grain de sable
Depuis quelques étés, accueil d'une lecture en musique en juillet avec à chaque édition un thème différent

Ecole de musique de Ouistreham Riva-Bella
Accueil des élèves accompagné de leur enseignant pour nous faire découvrir leur instrument et leur répertoire.
Prochaine séance : mercredi 27 avril à 18 heures

Des partenariats institutionnels

Région Normandie
Grâce à des **subventions** exceptionnelles : achats de livres, notamment en plus gros caractères, ou bien l'accueil de spectacles.



Caen la mer
Développement du réseau des bibliothèques avec un catalogue, une carte en commun et des ressources en ligne
« La Boîte numérique » (livres, presse, musique, jeux, soutien scolaire, code de la route...) dans le but de mutualiser les moyens et élargir les services.

Bibliothèque du Calvados
Grâce à une navette mensuelle avec un prêt de livres et de CD, la médiathèque peut proposer un plus large choix pour les lecteurs.

MJCI et Espace de vie sociale (EVS)

Accueil des enfants accompagnés de leurs animateurs pour assister à l'heure du conte ou des spectacles
Accueil d'ateliers en duo parents/enfants.
Prochaine séance : samedi 26 mars de 10h à 12h.



Etablissements scolaires de Colleville-Montgomery, Ouistreham Riva-Bella et Hermanville-sur-Mer

Polars de Nacre jeunesse (2e édition) : les élèves de CM2 et de 6e ont choisi, parmi une sélection proposée par les bibliothécaires, les 4 romans policiers qu'ils devront lire jusqu'en juin 2022.

Des temps d'échanges proposés par des Hermanvillais



Chantal Szczurko « Quand le roman fait son cinéma » : discussion libre autour des adaptations de livres au cinéma.
Prochaine séance : mardi 3 mai à 17 heures avec « Mort sur le Nil » d'Agathie Christie

Vika Olivier et Yannaël Quenel pour une lecture en musique : « florilège poétique »

Léo Falke, auteur d'un thriller « Cortex noir » (JDH éditions). Anne-Murielle Franchet pour une exposition de peintures « A même les flots »

Laura Puech de Musartdit pour des ateliers d'arts plastiques pour les enfants
Prochaine séance : mardi 19 avril à 15h (Les éventails)

Salle internet

Une dizaine d'ordinateurs connectés à internet sont mis à votre disposition. Pour : consulter une messagerie, faire une démarche administrative, regarder un tutoriel... Germain est là pour vous accompagner, répondre à vos questions ou inquiétudes et pourquoi pas assister à une des séances d'initiations.



Pour recevoir l'actualité de la médiathèque par mail, il suffit de vous inscrire sur ce site : www.bibliotheques.caenlamer.fr (rubrique Bibliothèques : Hermanville-sur-Mer)



LES 10 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE

À l'occasion des 10 ans de la médiathèque fêtés en octobre dernier, un poème de Jean-François Sarazin a été révélé au public.

Chère médiathèque,

chers tous et toutes qui la font vivre : les permanents, les bénévoles et tous ceux qui viennent y emprunter des livres, tous ceux, petits et grands qui viennent tapoter sur ces étranges machines que je n'ai pas connues de mon temps.

J'ai appris qu'on avait donné mon nom à la bibliothèque de mon village natal, Hermanville-sur-mer. J'en suis très flatté. Je ne sais pas si je le mérite, car je n'ai pas été très fidèle. J'ai quitté la Normandie, dès mes études terminées, pour aller courir les salons parisiens et découvrir l'Europe.

J'aurais aimé être présent pour ton 10^{ème} anniversaire, mais hélas cela m'est impossible. Dix ans que tu t'efforces de diffuser des moments de culture et de partage. Je suis fier de toi. J'ai de mon temps, il y a quelque siècles de cela, fait la même chose.

Quelqu'un a dit de moi que j'ai été « le premier en France à avoir transporté dans notre langue une des formes les plus émouvantes et les plus belles de la poésie de tous les temps. »

Alors le plus beau cadeau d'anniversaire que je puisse t'offrir, c'est de te composer un poème en ton honneur :

Charme secret des livres les plus puissants
Aimable altitude
Console un peu la dureté du monde que je sens
Zéphyr, ruisseaux, volez plus lentement
Ne pouvant lire tous les livres dans ton étude,
Tâche au moins d'adoucir mes moments.
Doux rossignol, divin roi des forêts,
Qui chantez en quiétude
Mêlez vos voix à mes faibles regrets
Zéphyr, ruisseaux, volez plus lentement,
Coulez plus doucement
Et ne pouvant finir à temps mes emprunts,
Chère médiathèque
Tâchez au moins d'adoucir tous mes ans
Pour encore un siècle.

Thierry Dodard
(La Compagnie des Cigales)
septembre 2021

ACTUALITES CAEN LA MER

Projet de territoire

Si l'on se projette à un horizon de 10 ou 20 ans, ce sont à des évolutions majeures qu'il faudra se préparer : accélération du changement climatique, vieillissement de la population, diffusion toujours plus importante des usages numériques... Comment être acteur face à ces changements ? Comment mieux les anticiper et adapter notre modèle de développement ? Comment, dans ce contexte, continuer à œuvrer pour la qualité de vie des habitants tout en consolidant l'attractivité du territoire ? C'est à toutes ces questions que le projet de territoire se doit de répondre.

Co-construit avec les élus, les acteurs du territoire et les habitants, les travaux ont débuté par la réalisation d'un diagnostic partagé suivi d'ateliers sur les orientations. Hermanville-sur-Mer a accueilli une rencontre en octobre 2021.

Le diagnostic, fruit d'un important travail de concertation, a permis de dresser le portrait du territoire en 5 points.

1 Une métropole régionale à taille humaine. Par son poids démographique, économique, son offre de service et son statut de capitale politique régionale, le territoire de Caen la mer constitue sans conteste la métropole régionale de l'ouest normand. Il dispose d'atouts métropolitains majeurs et uniques à l'échelle de l'ouest de la Normandie. Son poids économique, et démographique, a eu tendance à se conforter ces dernières années. Caen bénéficie par ailleurs d'une riche offre d'équipements à laquelle peu de villes de son rang peuvent prétendre. Contrairement à certaines grandes métropoles, le territoire de Caen la mer, à taille humaine, offre de beaux espaces de respiration et de nature à proximité.

2 Une attractivité méconnue au regard de ses nombreux atouts. Malgré ses atouts, le territoire de Caen la mer manque de visibilité et d'attractivité. D'où vient ce manque d'attractivité ?

• Une image associée au territoire qui repose trop sur sa dimension

“ Co-construit avec les élus, les acteurs du territoire et les habitants... ”

mémorielle (Mémorial, plages du débarquement) aux dépens de ses atouts actuels (proximité avec le littoral, cadre de vie naturel, diversité des équipements publics, etc.).

• Un complexe d'accessibilité, lié à l'absence d'une liaison ferroviaire performante.

• Des atouts insuffisamment mis en valeur : la richesse et la diversité patrimoniale et culturelle, la présence de la mer, le dynamisme de la vie étudiante

3 Un territoire mosaïque. Le territoire de Caen la mer se caractérise par sa grande diversité, territoriale, socio-démographique, organisationnelle ou encore économique. C'est une richesse mais également un élément de complexité car il faut créer du lien et de la cohérence. Comment se traduit cette grande diversité ?

• Au niveau géographique : elle s'illustre dans la diversité des paysages.

• Au niveau du partage des

fonctions : Caen, la ville centre, concentre les emplois et les services.

• Au niveau démographique : 59 % de la population est concentré sur les cinq communes du cœur urbain, soit 17 % du territoire. Les densités de population varient de 100 à 4 000 habitants par km².

• Au niveau des caractéristiques des habitants : - un vieillissement de la population plus important dans la ville centre, sa première couronne et sa périphérie nord jusqu'au littoral ;

- des niveaux de revenus plus modestes à l'est et des ménages plus aisés à l'ouest.

4 Un modèle de développement territorial dont la durabilité interroge. Le territoire de Caen la mer a connu un phénomène d'étalement urbain particulièrement important, encouragé par un maillage routier dense. Quelles sont les conséquences de ce phénomène ?

• L'augmentation du trafic routier sur les axes reliant le centre du territoire ou le périphérique. • La forte consommation d'espace par extension de l'habitat individuel.

• La surconsommation énergétique liée au transport (33 % des consommations énergétiques, issues des carburants fossiles, sont liées aux transports routiers) avec des conséquences directes sur la qualité de l'air (45 % des émissions de CO₂ proviennent du secteur routier).

• La spécialisation des zones, entre zones d'emplois, zones

résidentielles... qui a pour conséquence un manque de mixité.

5 Un territoire engagé dans les transitions. Depuis quelques années, la Communauté urbaine Caen la mer est engagée dans de nouvelles approches de développement et se fixe un nouveau cap, pour un territoire plus durable et plus sobre.

- Une politique d'aménagement volontaire avec une diminution continue de la consommation foncière annuelle (inférieure à 80 hectares par an depuis 2013 et inférieure à 70 hectares par an depuis 2016).
- Une politique déterminée pour accroître l'offre de transports collectifs et contribuer à de nouvelles pratiques des mobilités, avec des projets d'amélioration de la performance des réseaux de transports public, des incitations pour des mobilités alternatives (schéma de covoiturage, service d'autopartage, aide VAE).
- De nouvelles actions ou un renforcement de celles existantes pour bien prendre en compte le changement climatique et aussi encourager un développement économique tourné vers l'avenir.

Face à ces constats, 5 défis ont été identifiés. Ils qui doivent être déclinés en orientations et en actions afin de :

-  **Construire** un territoire communautaire solidaire et riche de ses diversités
-  **Consolider** une métropole à taille humaine ambitieuse et inscrite dans son environnement
-  **Faire connaître** Caen la Mer comme le territoire de la créativité et de l'innovation qu'il est
-  **Accélérer** les transitions écologiques
-  **Développer** une approche collective de l'avenir et une gouvernance partenariale pour un destin réellement communautaire.

Plus d'information sur :













<https://caenlamer.fr/>

IMPLANTATION DE BULBES

Caen la Mer a procédé à l'implantation de bulbes réalisée sur divers secteurs de la commune sur les parties engazonnées et sur un linéaire total de 400 mètres.

Zones plantées :

-  Parc de la Mairie,
-  Avenue Harold Pickersgill,
-  Rue de la Canardière,
-  Rue Amiral Wietzel,
-  Route de Caen (entrée d'Hermanville-sur-Mer)

La mise en place se fait par procédé mécanique, la machine soulève la bande enherbée et incorpore les bulbes directement au sol et remet en place la partie engazonnée.

Le résultat donnera de jolies fleurs de Narcisses au printemps prochain.





Notre littoral pour demain

entrée dans la 2^{ème} phase

Une démarche collective pour anticiper les conséquences du changement climatique sur le littoral d'ici 20, 50 et 100 ans.

La Communauté urbaine Caen la mer et les Communautés de Communes Cœur de Nacre et Normandie Cabourg Pays d'Auge poursuivent la démarche « Notre littoral pour demain ».

L'objectif est d'élaborer, ensemble, une stratégie de gestion durable de la bande côtière.

Dans un contexte de réchauffement climatique et de montée des eaux, un certain nombre de risques pèsent sur le littoral :

- érosion
- submersion
- inondation

Ces risques peuvent mettre en danger les habitants (du littoral mais aussi de l'intérieur des terres) et les différentes activités du territoire à moyen ou long terme.

La stratégie « Notre littoral pour demain » vise donc à anticiper ces évolutions climatiques et à adapter le territoire à différentes échelles de temps (20, 50 et 100 ans).

Cette démarche associe tous les acteurs publics et privés du territoire (élus, services de l'Etat et des collectivités, associations, entreprises, habitants...) dans une logique prospective et participative.

Le premier volet de la stratégie consiste à réaliser un diagnostic (état des lieux) des risques et des enjeux du territoire à 20, 50 et 100 ans.

Ce diagnostic technique s'est accompagné d'une enquête par questionnaire auprès du grand public.

Elle permet de mieux connaître les perceptions des habitants sur les solutions qui pourraient être jugées acceptables pour eux dans le futur.

Le second volet de la stratégie consiste à définir des orientations stratégiques communes aux 3 collectivités engagées, pour le futur sur le territoire.

Ces orientations sont ensuite déclinées à travers un programme d'interventions, issu d'un travail participatif entre les élus, les techniciens, les acteurs du littoral, et également le grand public (réunions organisées les 28 et 29 septembre 2021).

La suite du projet consistera à mettre en œuvre la stratégie et son programme d'interventions sur le territoire. D'autres réunions publiques pourront être organisées à cet effet.

Consulter la totalité des documents sur <https://caenlamer.fr/notre-littoral-pour-demain>

Missions

La Communauté Urbaine Caen la Mer a créé pour la gestion des espaces publics (espaces verts, voirie, propreté, littoral) 12 secteurs sur son territoire dont le secteur « Plaine Mer ».

Pourquoi cette nouvelle organisation ?

En termes de moyens humains :

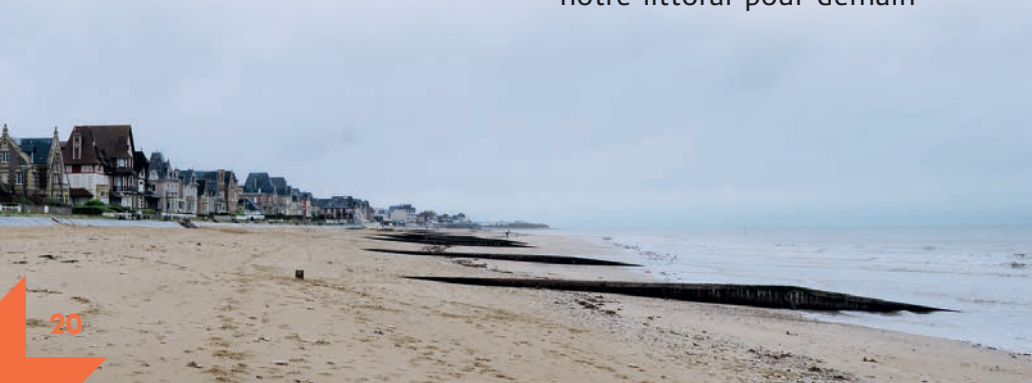
- Constituer les programmes de gros entretien, les coordonner avec les exploitants des réseaux, les présenter en réunion de secteur pour arbitrage, suivre l'exécution des chantiers : arrivée d'un technicien de voirie.
- Pour réaliser des études et constituer des bases de données SIG
- Pour mettre en place sur chaque secteur une brigade de voirie
- Optimiser les commandes.
- Mutualisation pour partager le gros matériel, rationaliser les interventions, redéployer le personnel en cas de besoin, meilleure réactivité avec la présence des brigades de voirie, optimisation des communes pour les prestations d'entretien.

Investissement 2022/2026 pour le secteur « Plaine Mer »

Deux enveloppes gérées par 3 directions Direction missions entretien des espaces publics (DMEEP), Direction du Cycle de l'Eau (DCE), Direction maîtrise d'ouvrage (DMO) pour un total de 4 433 265 €

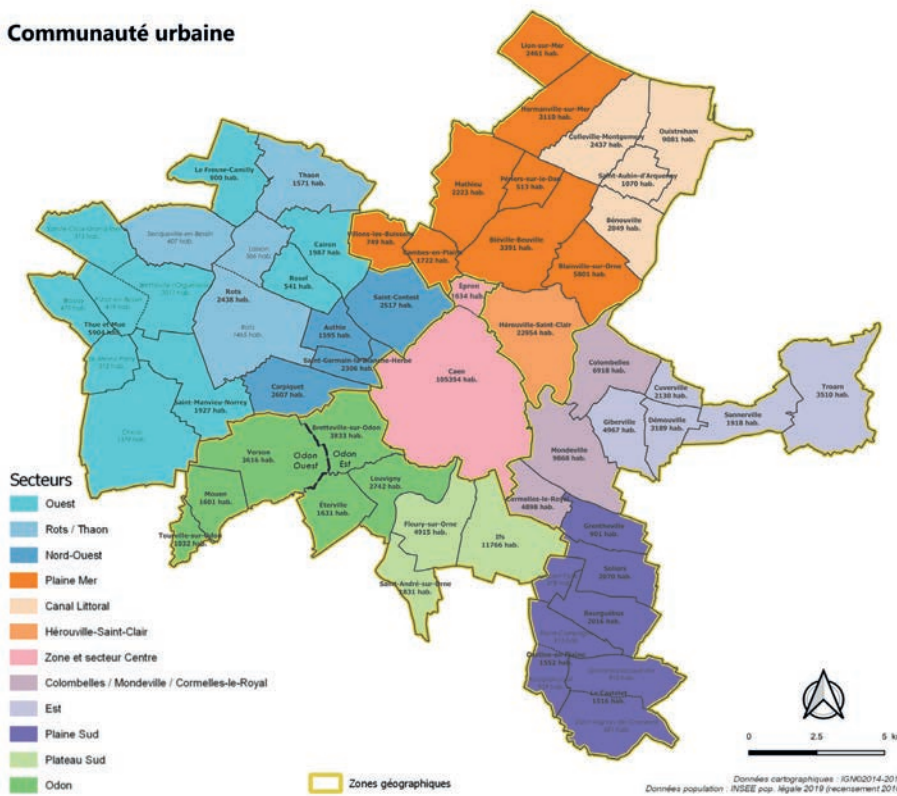
1^{ère} enveloppe de Gros Entretien : 2 730 891 €

- Achat matériel < 5 000€, mobilier urbaine, panneaux de signalisation (DMEEP)



Espaces Publics (MEP)

Communauté urbaine



PLAINE MER

1. BIEVILLE-BEUVILLE
2. BLAINVILLE-SUR-ORNE
3. CAMES-EN-PLAINE
4. HERMANVILLE-SUR-MER
5. LION-SUR-MER
6. MATHIEU
7. PERIERS-SUR-LE-DAN
8. VILLONS-LES-BUISSONS

20 714 habitants

110 kms de voirie

La CU a décidé de redistribuer les subventions perçues au prorata des surfaces de voirie par secteur, ce qui permettra d'améliorer le gros entretien des voiries.

- Travaux d'aménagement des espaces verts (DMEEP)
- Travaux de proximité : petits travaux d'aménagements et de sécurisation, réparation d'urgence... (DMEEP)
- Gros entretien des chaussées et trottoirs
 - o DMEEP pour la surface
 - o DCE pour la pluvial
- 2ème enveloppe pour les Opérations spécifiques : 1 702 374 €** hors fonds de concours apportés par les communes pouvant aller jusqu'à 50% du montant HT de l'opération.
- Les effacements des réseaux (DMO ou DMEEP)
- Renouvellement urbain (DMO) : modification de l'assiette, changement de nature du revêtement de surface, etc...
- Requalification de l'espace public de façade à façade (DMO et DMEEP)

Changements au 1er janvier 2022

- Mise en place d'une gouvernance locale au sein de chaque secteur : la gouvernance locale est constituée des maires et des maires adjoints aux travaux de chaque commune. Elle désignera un élu référent du secteur, membre du bureau communautaire qui porte la délégation de signature, programme et anime les rencontres régulières.
- Regroupement des droits de tirages de fonctionnement au profit d'une enveloppe de secteur permettant le financement de l'entretien et la réparation du matériel, des fournitures, des contrats de services, de l'entretien des espaces verts.
- Regroupement des droits de tirage d'investissement au profit d'une enveloppe de secteur pour la durée de l'Autorisation de Programme 2022/2026. Cette enveloppe permettra d'assurer :
 - o les travaux de proximité (achat de petits matériels, mobilier urbain, panneau de signalisation...)
 - o programmer le gros entretien des voiries
 - o réaliser des opérations spécifiques.

EFFECTIFS

55 POSTES dont
- Agents CU : 45
- Agents communaux mis à disposition : 10

MISSIONS

- Espaces verts
- Voirie
- Propreté de la voirie
- Gestion du littoral

i

La commune participe activement aux réunions du secteur Plaine Mer afin de représenter au mieux les intérêts de la commune tout en s'associant à une démarche collective nécessaire aux enjeux de l'aménagement du cadre de vie.



ESPACE DE VIE SOCIALE

L'espace de Vie Sociale (EVS), est un lieu de proximité pour des rencontres et des échanges, familiaux, intergénérationnels pour les habitants de Colleville Montgomery-Hermanville-sur-Mer. C'est un dispositif agréé par la Caisse d'Allocation Familiale. La MJC Intercommunale est porteuse de ce dispositif sur le territoire, en partenariat avec les deux municipalités. L'objectif premier de l'EVS est de créer et renforcer le lien social et les solidarités sur un territoire.

Il permet aux habitants d'être accompagnés pour exprimer, concevoir et réaliser des projets.

L'Annexe, sur la place de la liberté à Hermanville, est à présent ouverte. Vous y êtes les bienve-

“ Il permet aux habitants d'être accompagnés pour exprimer, concevoir et réaliser des projets. ”

nus pour discuter, vous informer, proposer des idées, échanger autour d'un café... Depuis septembre l'Espace de Vie Sociale prend forme et les projets et animations prennent vie sur nos deux communes.

On vous emmène au spectacle : Il s'agit d'une action pour permettre aux habitants d'aller au théâtre. Cette saison, 16 spectacles vous sont proposés. Ils ont été choisis par un groupe de programmation composé d'élus municipaux, de Marc et Sophie les directeurs des médiathèques et de Béatrice, Frédéric et Véronique, des habitants. Pour permettre les rencontres avant, pendant et après les spectacles, les mairies mettent à disposition bus et chauffeur municipaux une

fois par mois minimum. Pour que le coût ne soit pas un frein, l'Espace de Vie Sociale prend en charge les deux tiers du prix de la place et propose un tarif préférentiel. Les spectacles d'octobre à décembre ont affiché complet.

Il reste quelques places pour ceux du second trimestre. Et les réservations pour les 6 derniers spectacles de l'année débutent le 14 mars.

Les astuces de Ginette : Un petit groupe d'habitants se réunissent une fois par mois afin d'échanger leurs connaissances pour fabriquer des produits naturels d'hygiène ou d'entretien. Pour l'instant ils ont fabriqué des shampoing, déodorant, produits vaisselle et vont continuer avec lessive, eau micellaire, dentifrice... Il est aussi possible d'organiser des ateliers à base d'échanges de compétences sur plein de thèmes variés. On pourrait imaginer du bricolage, de la réparation, du jardinage... N'hésitez pas à nous rejoindre pour les proposer, les vivre ou les animer.

Les p'tits naturalistes : Ces ateliers sont animés par une habitante de Colleville. Agathe emmène petits et grands à la découverte de la nature au cœur du bois du Caprice. Propice à la rencontre entre familles, c'est également la découverte de plusieurs activités rapprochant chacun de la nature. L'atelier dure en moyenne 2 heures et est composé d'activités manuelles, sensorielles et de découverte, puis d'une partie de jeux libres (grimpe d'arbre, lecture, goûter, cuisine à gadoue...)

1,2,3 Jouez : Les après-midis et soirée jeux de société ont eu lieu deux fois par mois. Une ludothécaire ou animatrice vous présente de nombreux jeux pour tout âge et tout public. De septembre à décembre, ces temps ludiques ont fait venir peu de monde. Même si les personnes présentes étaient ravies, nous allons en proposer de manière plus ponctuelle, plus comme un évènement.

Atelier pour tous : Un moment de partage entre parent et enfant autour d'une activité à thème, atelier culinaire pour découvrir et effectuer la recette d'un habitant, promenade botanique expliquée par Olivier... Ces ateliers sont variés. Ils peuvent être destinés spécifiquement à une tranche d'âges mais sont aussi régulièrement tournés vers la famille et l'intergénérationnel.

Sophro-balade : Un cycle de sophro-balade est proposé du 17 mars au 19 mai à raison d'une

rencontre tous les jeudis de 15h à 17h. A destination d'un public adultes ou seniors, ces balades incluent des techniques de respiration, relaxation et d'évocations positives, associées à la marche. Ces ateliers ont pour objectifs de se tonifier, développer et stimuler ses sens en pleine conscience, se ressourcer au contact de la nature et créer un contact avec les autres participants dans un cadre convivial. Plus d'informations à venir très prochainement.

Les projets d'habitants : En plus des actions pré citées qui dynamisent le territoire et permettent la rencontre, l'EVS a à cœur d'accompagner les habitants dans des projets, de concrétiser des envies pour le bien collectif. Ainsi, depuis la rentrée, un groupe d'habitants effectuent un travail considérable sur l'idée d'un jardin partagé à Hermanville-sur-Mer. L'initiative est soutenue par la mairie qui envisage l'implantation d'un jardin partagé dans l'aménagement du parc. Ainsi le groupe

d'habitants est allé visiter plusieurs jardins aux alentours et effectuent des recherches complémentaires pour proposer prochainement à la municipalité ce qui d'après eux serait le mieux pour la commune. D'autres projets autour de thématiques environnementales sont également en cours : "au pied du mur" pour la végétalisation des espaces publics, des trottoirs ; "les Amis de

la Marque" pour l'entretien raisonné du chemin de la Marque et la mise en valeur de cet espace naturel.

D'autres projets sont déjà en cours de réflexion : un café-parents, des conférences sur la parentalité, des sorties cinéma en groupe, des sorties à des rencontres sportives, un lieu pour jouer aux cartes, des activités diverses...

Vous avez une idée, une envie ?



- Pour vous, votre quartier, votre groupe... ?
- Vous souhaitez rejoindre un groupe ?
- Vous souhaitez être informé chaque mois de ce que l'EVS propose ?

Alors n'hésitez pas !

Venez rencontrer Vanessa et Maurine à l'Annexe, place de la liberté à Hermanville ou à la MJCI à Colleville. L'Annexe est ouverte :

- 🕒 **les mardis** de 14h à 19h
- 🕒 **les jeudis** de 10h à 12h
- 🕒 **les vendredis** de 9h30 à 12h30 et de 16h à 19h.

Contact :

✉ mjcinter.maurine@gmail.com | mjcinter.vanessa@gmail.com
 ☎ 02.14.40.28.35 ou 02.31.97.56.78.

DES NOUVELLES DE LA MJCI

Suite à de nombreux départs et nouvelles arrivées, la MJCI a réorganisé ses services.

COLIN DESCHAMPS
ANIMATEUR/DIRECTEUR
CENTRE DE LOISIRS
PROJETS JEUNES

SONIA LANDREAU
ANIMATRICE/DIRECTRICE
CENTRE DE LOISIRS
ACCUEIL JEUNES
BADMINTON JEUNES

BÉATRICE STROPPA
SECRÉTAIRE COMPTABLE

GERALDINE HUET
DIRECTRICE
DE LA MJC

MAURINE CAHOUR
COORDINATRICE
ENFANCE JEUNESSE ET
ESPACE DE VIE SOCIALE

JEAN-MARIE CHAPEDELAINÉ
ANIMATEUR/DIRECTEUR
CENTRE DE LOISIRS
JEUX DE RÔLES

VANESSA FLAHAUT
ANIMATRICE
ESPACE DE VIE SOCIALE

CAMILLE PIAZZA
ANIMATRICE/DIRECTRICE
CENTRE DE LOISIRS

ALEXANDRE WARLOP
ANIMATEUR/DIRECTEUR
ACCUEIL JEUNES
BASKET LOISIRS
SPORTS COLLECTIFS

BONJOUR,
EXCUSEZ-MOI !
POURRIEZ-VOUS M'INDIQUER
OÙ SE TROUVE
LE DIRECTEUR



HERMANVILLE ENTRAIDE

L'année 2021 aura été rythmée comme l'année précédente par la pandémie ! Comme toutes et tous, nos bénévoles et bénéficiaires ont dû respecter les gestes barrières pendant les distributions alimentaires et fonctionner en effectif tournant au moins jusqu'en mai 2021.

Les réunions bimestrielles ont pu reprendre dès Juin à notre grande joie (après une année blanche) pour échanger et nour-

“ *Bienveillance, écoute active, conseils personnalisés sont les vecteurs de la vie de l'association* ”

rir la vie de l'association. La motivation et l'engagement des bénévoles demeurent intacts dans ce contexte si particulier.

Cette année, l'association est venue en appui à 40 familles (soient 103 personnes) et s'est engagée sur différentes actions :

- + Un flyer a été distribué dans chaque boîte aux lettres avec la lettre d'information du conseil municipal courant avril afin de sensibiliser la population et tendre la main à ceux qui pouvaient bénéficier de cette aide (salarié(e)s, demandeurs d'emploi, retraité(e)s, étudiant(e)s, etc.).

- + Participation aux deux collectes nationales de la Banque Alimentaire qui furent moins importantes que les années précédentes. En effet, celle du printemps prévue en avril a été reportée fin mai (avec un résultat en baisse) et celle d'automne qui a eu lieu en novembre dernier a été réduite de manière importante en raison de la fermeture définitive du supermarché de Saint-Aubin d'Arquenay où nous

récupérons des dons généreux depuis plusieurs années.

Ce même constat est malheureusement national : il est sans doute dû à l'incertitude ambiante et a pour conséquence une diminution inquiétante des dons.

- + Participation à la manifestation des « 24 Heures des associations » les 23 et 24 septembre.

- + Vente de jouets et de livres au Marché de Noël du 11 décembre.

- + Distribution d'un panier gourmand à chaque famille pour les fêtes de Noël et quel plaisir aussi d'offrir un jouet à chaque enfant de moins de 12 ans.

- + Mise à disposition de vêtements et de produits d'hygiène.

Néanmoins, l'association n'a pas pu participer à deux manifestations importantes car annulées : le « vide grenier » du mois de Juin et « la fête de la mer » en août.

C'est l'occasion ici de remercier la mairie d'Hermanville-sur-Mer d'avoir exaucé nos vœux. Nous avons pu bénéficier de soutiens de sa part ; ce qui a contribué à **améliorer les conditions de la distribution** :

- + Aménagement d'étagères dans le local de distribution.

- + Place de parking réservée au camion.

- + Remplacement de la porte d'entrée.

- + Subvention annuelle et soutien financier des élus du conseil municipal.

Ajoutons également que, face à la crise pandémique, le département nous a octroyé une aide exceptionnelle de fonctionnement et attribué des « chèques solidaires » pour les bénéficiaires distribués en février et mai 2021 soutiens bien évidemment très appréciés par ceux-ci en ces temps difficiles.

Hermanville Entraide

📍 - 20, rue casimir Hébert | 14880 Hermanville-sur-Mer

☎ - 06 08 88 86 22



L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'année 2022 a commencé avec la Covid 19 qui a décidé de jouer les prolongations. Il va donc falloir adapter nos activités aux contraintes qu'engendre cette dernière.

Comme l'an passé l'Amicale des Anciens Combattants participera aux différentes

cérémonies officielles de l'année ainsi qu'aux 24 heures des associations organisées par la mairie.

Une assemblée générale sera programmée dès que les conditions sanitaires s'assoupliront, deux repas sont envisagés les 8 mai et 11 novembre à La Ferme



MODELISME NAVAL

Le club a redémarré ses activités avec pleins de beaux projets en construction, avec une année 2022 qui, espérons-le, s'annonce comme un excellent cru vis à vis des déplacements sur de gros

événements maritimes (Fécamp grand'escale, fête des vieux gréements de Paimpol, Etel, Pirou...) pour revenir en juillet les 9 et 10 à la Ferme pour la fête du modelisme.

LA RONDE DES ENFANTS

L'association permet aux jeunes enfants de se familiariser avec la vie et de préparer au mieux la rentrée à l'école.

Elle propose différentes activités manuelles pâte à modeler, peinture, bricolage, motricité, sorties et jeux libres en fonction de l'âge des enfants.

Cette année, nous avons pu organiser malgré la crise sanitaire un spectacle avec goûter sur le thème des Lutins avec le venue du père Noël.

Nous avons également pu participer au marché de Noël pour permettre de financer tout le matériel de bricolage, de jeux pour les enfants.



LE FIL DE LA COTE DE NACRE

C'est avec plaisir que nous avons pu nous retrouver après les divers confinements pour partager nos travaux d'aiguille, couture, patchwork, crochet et tricot.

L'équipe compte 12 personnes dont 3 petites nouvelles cette année. Nous nous réunissons tous les vendredis soir à partir de 21h dans la salle 1 sous la mairie avec une ambiance très conviviale.

Nous avons organisé les

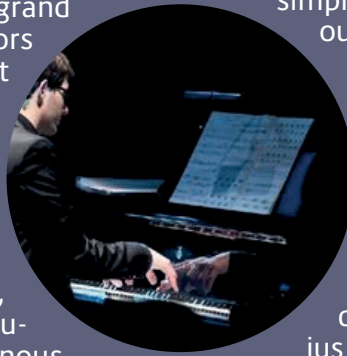
puces de la couturière le 17 octobre 2021 à La Ferme et nous aurons le plaisir de le faire à nouveau à La Ferme le 23 octobre 2022.

Pour tous renseignements sur notre association vous pouvez contacter Jackie au 06 68 01 55 23 ou Béatrice au 06 76 61 27 64.



L'Association Musique en écrin a été créée en novembre 2017 par un petit groupe d'amis épris de musique, celle qu'on appelle classique.

Passionnés, nous souhaitions partager le plaisir d'entendre cette Musique avec le plus grand nombre de nos concitoyens en dehors des grands temples où cet art revêt une bien trop grande confidentialité. Pour que tous et toutes puissent en profiter, il fallait des artistes peu gourmands et des lieux peu ou pas couteux. Pour les artistes, nous nous sommes tournés vers les jeunes musiciens locaux, une façon, d'autre part, de les faire connaître et de les promouvoir dans nos contrées. Pour les lieux, nous avons pensé aux beaux lieux de notre patrimoine, les églises, les chapelles, les châteaux... des « écrins » dignes d'accueillir les échos d'un autre patrimoine, celui de notre magnifique répertoire musical. Ainsi, nous pouvions proposer des concerts à moindre prix et de grande qualité. C'est ainsi que ce petit groupe de six personnes s'est engagé dans l'aventure qu'ils ont nommée « Musique en écrin » et qu'ils m'ont désignée comme présidente. Hermanvillaise depuis plusieurs décennies, l'association, de ce fait, est devenue une association hermanvillaise. Nous sommes une association



atypique. Nous travaillons en petit comité pour offrir de beaux moments de partages culturels à des spectateurs qui peuvent être adhérents parce qu'ils ont choisi de soutenir notre action ou tout simplement des sympathisants permanents ou occasionnels, heureux de pouvoir profiter de ces « réunions » musicales. Malheureusement, la convivialité que nous avons souhaité adjoindre à ces concerts a dû être abandonnée à cause de la pandémie, mais nous avons bon espoir de pouvoir proposer, à nouveau, une petite collation à nos spectateurs en fin de concert, comme « avant » avec gâteaux, cidre, jus de pomme ou encore vin ou cidre chaud. Gardons espoir, ces jours heureux vont revenir, n'en doutons pas, comme le soleil revient après l'orage !

Alors pourquoi ne pas nous rejoindre et profiter de ces concerts, à Hermanville, à Lion sur mer, à Colleville-Montgomery, à Ouistreham ou dans une autre de nos petites communes voisines.

254 boulevard de la mer
14880 Hermanville-sur-mer
musiqueenecrin@gmail.com
Tél 0231966297



AMICALE PÉTANQUE

Toujours impactée comme malheureusement d'autres associations, l'Amicale Pétañque a organisé cette année 14 concours uniquement réservés à ses adhérents.

Ces concours ont donc fait l'objet d'une participation très réduite (Environ une quarantaine de joueurs en moyenne à chaque fois).

Le club espère que la saison qui s'ouvre, sera enfin celle du renouveau, avec des concours ouverts à tous.

Nous espérons aussi pouvoir organiser notre soirée dansante fin avril, événement, qui depuis deux ans a également disparu de notre calendrier.

En attendant le retour sur les terrains pour le 26 mars prochain nous vous souhaitons à toutes et tous, une très bonne année 2022.

ASSOCIATION SPORT EN SALLE

Malgré cette pandémie qui ne cesse de nous poursuivre, nous avons su courir plus vite qu'elle, grâce à notre entraînement régulier.

Nous avons su résister à nos peurs malades et nous sommes aujourd'hui plus de 92 licenciés dans notre association.

Nous pouvons encore bouger et s'amuser dans notre nouvelle et belle salle « La Ferme ». La mairie qui nous offre le confort et le gîte afin de pratiquer notre sport en toute sécurité.

Venez nous rejoindre ou découvrir nos multiples activités sportives en compagnie de deux animatrices Christelle et Dominique en toute simplicité et convivialité. Il est toujours possible d'intégrer notre association en pleine saison et sache que deux séances d'essai sont accordées avant de t'engager.



LES U15

CHL TERRE & MER

Si la saison 2020/2021 s'était brusquement arrêtée après seulement 3 mois de compétitions, l'édition 2021/2022 devrait selon toute vraisemblance, aller à son terme.

Afin que notre sport puisse se pratiquer dans les meilleures conditions, les quelques 300 licenciés du club ont dû se mettre en règle rapidement vis-à-vis du protocole sanitaire en vigueur.

C'est dans ce contexte toujours anxiogène et contraignant que nos quelques 20 équipes, toutes catégories confondues, ont repris le chemin des terrains au cœur de l'été.

Les objectifs du club fixés depuis 2 saisons mais mis entre parenthèse par les confinements successifs et l'arrêt prématuré des saisons, restent les mêmes : hisser l'équipe fanion Sénior en élite départementale et pérenniser notre vocation à être un club formateur. A l'heure où j'écris ces lignes l'équipe A est plus que jamais à la lutte pour l'accession au niveau supérieur pendant que chez les jeunes, nos U15 et U 18 joueront au plus haut niveau départemental en seconde partie de saison.

Enfin c'est avec un certain optimisme qu'au nom du CHL TERRE & MER je vous

annonce que les manifestations extra-sportives du club pourront se tenir au Printemps et à l'Été.

🏆 Fin Mars/Début Avril : Soirée choucroute. (Sébastien PICOT 0699868871).

🏆 Dimanche 29 Mai : Foire aux greniers de CRESERONS. (Sébastien PICOT 0699868871).

🏆 Dimanche 07 Août : Foire aux greniers de la Brèche d'HERMANVILLE. (Daniel VINCENT 0683546533).

Toute l'actualité du club sur : chlterreetmer.fr ou page Facebook « CHL TERRE & MER 2021/2022 ».

APE

L'équipe de l'APE mobilisée en 2021 et motivée pour 2022 !

ACTIONS 2021 :

- ✍️ Vente de bulbes, marché d'automne, bourse aux jouets, vente de sapins et d'agrumes, participation au marché de Noël et organisation d'une tombola.
- ✍️ Grâce à ceux qui participent de près ou de loin aux événements organisés, l'APE a récolté près de 4000 euros cette fin d'année.
- ✍️ D'abord, avec une partie des bénéficiaires, l'APE et le Père Noël ont offert un goûter à chaque enfant et un cadeau à chaque classe (choisi par les instituteurs(trices)).
- ✍️ Ensuite, une partie sera utilisée en 2022 pour organiser le carnaval le 2/04 et la kermesse le 25/06.
- ✍️ Enfin, une autre sera reversée à chaque classe pour organiser des sorties ou investir dans du matériel pédagogique.



AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE OU VÉLO CARGO





La commune d'Hermanville-Sur-Mer a reconduit le dispositif pour aider ses habitants (majeurs) à acquérir un vélo à assistance électrique dans les conditions ci-après et sous plafond de ressources déterminées (revenu fiscal de référence/ nombre de parts fiscales du foyer). Les aides restent accordées dans la limite des crédits inscrits chaque année au budget.

QUOTIENT FAMILIAL ANNUEL	MONTANT DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE
≤ 13 489 €	25% du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 250€ pour un VAE + aide de Caen la mer sous réserve de leurs conditions.
13 489 € < QF QF ≤ 22 000€	25% du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 250€ pour un VAE.

Cette aide est éventuellement cumulable avec l'aide de l'Etat sous réserve de leurs propres conditions.

Les demandes d'aides sont instruites dans l'ordre d'enregistrement par le secrétariat général.

Les conditions d'attributions sont les suivantes :

-  - Etre domicilié à Hermanville-Sur-Mer
-  - Achat du vélo neuf ou d'occasion, homologué (certificat), dans un magasin de Caen-la-mer dans les 3 mois précédant la demande d'aide.
-  - Non revente du vélo dans les 2 ans qui suivent l'achat.
-  - Une aide par personne dans la limite de 1 aide par foyer maximum par an

Urbanisme

Dématérialisation des demandes d'autorisation

Une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

Un service en ligne accessible 7/7 - 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier. Il vous suffit de créer votre compte et vous pouvez déposer votre dossier directement en ligne (format PDF / JPEG / PNG maximum 20 Mo).

Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.

Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.

Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.

Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Les modalités pour le dépôt de vos demandes sont disponibles sur le site internet :

https://www.hermanvillesurmer.fr/La-dematerialisation-des-demandes-d-autorisation-d-urbanisme_a1037.html

Listes électorales

N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !



Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ?

N'oubliez pas de vous inscrire.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour vous inscrire pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

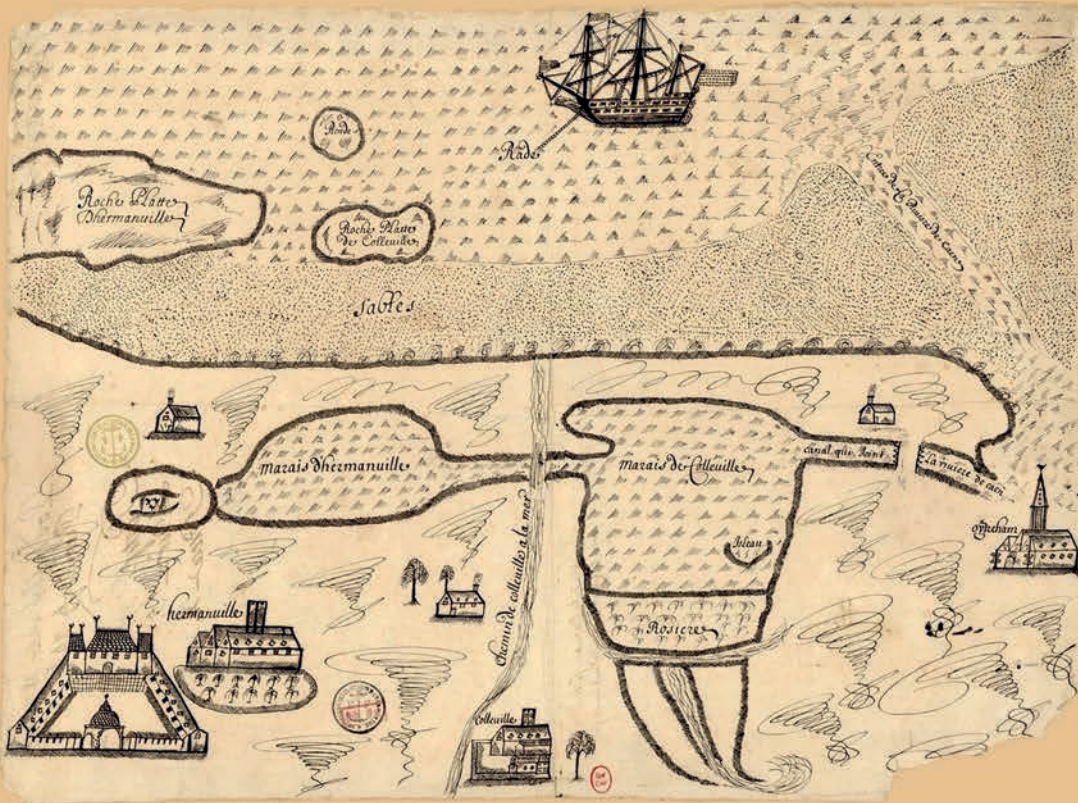
Vous pouvez vous inscrire :

En mairie sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;

En ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;

Par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.





Carte anonyme, Hermanville, Colleville, Ouistreham, 1666
[BnF, département Cartes et plans, cote GESH18PF37DIV5P2D].

LES NOMS D'HERMANVILLE-SUR-MER

Autour du Marais.

Parmi les plus anciens lieux-dits d'Hermanville mentionnés sur des documents cartographiques, nous citerons tout d'abord le Marais, représentant la partie ouest d'une zone marécageuse de bord de mer s'étendant d'Hermanville à Colleville. Il est mentionné en 1591 sous la forme *maresq commun* (apparemment en tant que friche communal), puis *marais d'hermanville* en 1666 sur une carte anonyme d'Hermanville, Colleville, Ouistreham, et *marais dhermanv[ille]* en 1720 sur la *Carte topographique de la Normandie* de Mariette de la Pagerie. Du 18^e au 21^e siècle, il est simplement dénommé *le Marais*.

Plusieurs autres microtoponymes lui sont associés. En premier lieu, la Rosière (de l'ancien français *rosiere* "roselière", formé sur *ros* "roseau" + suffixe collectif *-iere*). Ce nom est noté sous la forme *Rosiere* sur la carte de 1666 où il est d'abord localisé à Colleville ; mais, comme dans le cas précédent, il a dû s'appliquer collectivement à ce type de végétation caractéristique des marais à Colleville et Hermanville, dissocié en diverses zones distinctes. On le trouve mentionné dans notre commune sous la forme *la Rosière* en 1808, *Delle de la Rosière* en 1809 et encore *Delle de la Rozière* en 1884 dans le cadastre napoléonien. Actuellement, la Rosière d'Hermanville est devenue un lotissement où se trouve entre autres la rue des Roseaux.

Celle-ci n'est pas très éloignée de la rue de la Rosière, reliant le lotissement à la mer. Les zones marécageuses sont également traversées par le ruisseau de la Rosière, qui prend sa source à Colleville.

Autre toponyme lié à la présence de marais : la Canardière, qui a désigné un espace aménagé dans un marais ou un étang pour accueillir, prendre au piège ou chasser les canards sauvages. Elle est signalée

sur la carte de Mariette de la Pagerie (*canardiere* 1720) par le dessin d'une petite pièce d'eau proche du Marais d'Hermanville, puis on la retrouve mentionnée dans le cadastre napoléonien (*la canardiere* 1809). Après avoir été une ferme, elle est aujourd'hui devenue une résidence. Elle a également laissé son nom à une ancienne parcelle au 19^e siècle (*Piece de la canardiere* 1809), et aujourd'hui à la rue de la Canardière.



G. Mariette de la Pagerie,
Carte topographique de la Normandie;
feuille 1 : Bayeux et Caen, 1720
[BnF, fonds Cartes et Plans, cote Ge DD 2987 (1009, I) B].

ETAT-CIVIL 2021

Naissances :

- BAUDON Thiago
le 4 janvier
- SOUAMI CHOURAK Maëva
le 13 janvier
- BOUTRY LACAINE Mei
le 22 janvier
- JOUY ROCHEFORT Léon
le 25 janvier
- DUVAL Lylio
le 16 février
- MILAN Alma
le 20 février
- BURGUN Baptiste
le 4 mars
- THOMAS Lila
le 6 mars
- FERRANDEZ Castille
le 20 mars
- GOUIN Léon
le 7 avril
- DEMONT Erine
le 10 avril
- RAULT Eden
le 24 avril
- GRENIER Olivia
le 27 avril
- JOLY DROMER Olympe
le 16 mai
- GRILLET Mylann
le 20 mai
- PERTHUIS MÉZAN Lucie
le 26 juin
- LOTTIN Zélya
le 3 juillet
- COYETTE FRANCOS Héloïse
le 10 juillet
- MACARY NIEL Lùise
le 19 juillet
- LEGALLOIS Julia
le 4 août
- FRÉRET-DIEUDONNÉ Pablo
le 5 août
- LEFEVRE Hanna
le 18 août
- BEDELIN Thilio
le 21 août
- TRIQUET Charlize
le 27 août
- TRIQUET Maxine
le 27 août
- THORIS Tino
le 8 septembre
- GANDON Sacha
le 28 septembre
- GANDON Elias
le 28 septembre
- MONNET Robin
le 1er octobre
- VAILLE Zélie

- le 2 octobre 2021
- DUBOSC Augustin
le 4 octobre
- TARDIF DE PETIVILLE Louise
le 20 novembre
- TWIL Alyes
le 5 décembre
- PHILIPPE Coline
le 24 décembre
- DESHAYES Adèle
le 27 décembre
- DESHAYES Rose
27 décembre

Mariages :

- ANTUNES Amélie
& NUSSBAUM Benoît
le 16 février
- RENIER Anne-Marie
& GAGNOL André
le 6 mars
- DESLANDES Camille
& MOREAU Romain
le 25 mars
- HELLOUIN Julia
& PHILIPPE Jérémy
le 22 mai
- MULLER Juliette
& ROCHCONGAR Goulven
le 5 juin
- HIRARD Marie
& VOIVENEL Médéric
le 3 juillet
- LE CAM Emeline
& LAMORY Ludovic
le 10 juillet
- PHILIPPE Marie-Charlotte
& FAUQUENOT Paul
le 22 juillet
- VALLI Dominique
& GRAVÉ Jean-Michel
le 6 août
- DESVEAUX Caroline
MARIE Vincent
le 14 août
- FILMONT Aurélie
& AÏCH Ayoub
le 28 août
- BURNEL Marie
LÉGUILLIER Jérôme
le 17 septembre
- TESTU Solenne
& GANCEL Baptiste
le 18 septembre
- THOMAS Pauline
& GARIBIAN Olivier
le 2 octobre
- FIAULT Christine
& FRANÇOISE Éric
le 13 novembre

- LECOEUR Vanessa
LAGARDE Antoine
le 23 décembre

Décès :

- BLARRE Serge
le 14 janvier
- GRENIER Maryline
le 30 janvier
- FAUCONNIER Bernard
le 2 février
- PELLETIER Bertrand
le 15 février
- MABILLE Jean
le 26 février
- FASQUEL Martine
le 7 mars
- MARTIN Jean-Pierre
le 14 mars
- CHOCAT Micheline
épouse MARIE
le 18 mars
- MARIA Michèle
le 24 avril
- LEUDET Marie-Françoise
veuve JEANNE
le 12 mai
- LOUVET France
épouse CONTENTIN
le 29 mai
- BÉNICHON Marcelle
veuve DAVID
le 29 juin
- LARONZE Françoise
veuve CARET
le 29 juillet
- OGER Jean-François
le 8 août
- KERMAÏDIC Joëlle
veuve ETIENNE
le 9 août
- LENOIR Gisèle
veuve LEREBOURG
le 19 août
- GUILLON Roger
le 20 août
- LÉTONDOT Bruno
le 8 octobre
- LÉONI Jean-Claude
le 11 octobre
- DENOUE Jean-Marie
le 27 novembre
- LOISEL Dominique
divorcée HOUDIN
le 27 novembre
- LEVASSORT Gilbert
le 14 décembre
- JAMET Odette
épouse ROUAUD
le 25 décembre

DATES À RETENIR !

SAMEDI 2 AVRIL

CARNAVAL DE L'APE

à partir de 16h dans le parc municipal

SAMEDI 2 AVRIL À 20H

RESTAURANT ÉPHÉMÈRE

«Couscous»

Soirée de clôture des Agitateens.

Résa : 02 31 97 56 78

SAMEDI 9 AVRIL - DOUBLETES

SAMEDI 23 AVRIL - TRIPLETES

SAMEDI 7 MAI - DOUBLETES

SAMEDI 21 MAI - DOUBLETES

CONCOURS DE PÉTANQUE

Parc municipal à 14h

MERCREDI 13 AVRIL

CONCOURS DE BELOTE

à la Ferme à 14h

SAMEDI 7 MAI

PIÈCE DE THÉÂTRE

« Promenons-nous dans les bois »

20h à la Ferme

Organisée par « Rêves de Voyages »



UNE ARTISTE À LA BRÈCHE !

À la demande de l'artiste-plasticienne **Ciella T. Dera** une résidence de création a été ouverte à l'intérieur du poste de secours (ancien syndicat d'initiative). Celle-ci nous explique : « Mon intention ici est de susciter un espace de contemplation et d'offrir un temps de réceptivité à la Nature chez le passant du bord de mer. »

En effet devant chaque vitre est suspendu un dessin à la technique mixte (encre, crayons, pastels à l'huile sur papier ou toile) pour un jaillissement de couleurs et de formes qui n'est pas sans rappeler le spectaculaire paysage qui s'offre quelques mètres plus loin. Déjà on aperçoit à l'intérieur un joyeux désordre s'installer et la créativité prendre possession des lieux. À venir des ateliers ouverts à tous où venir explorer sa palette d'émotions, ses ressentis, sa sensibilité, son intuition, en collaboration avec l'espace de vie sociale.

Pour tous renseignements :
cielle.t.dera@gmail.com